



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le**02 SEP. 2020**

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

***20103957***N° d'entreprise : **0721 568 944****Nom**(en entier) : **VIGILANT OPS**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Avenue Marcel Thiry 107 bte 8 - 1200 Bruxelles****Objet de l'acte : Transfert siège social**

D'un procès-verbal en date du 10 aout 2020, il résulte que l'assemblée générale de la SRL VIGILANT OPS a adopté la résolution suivante :

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société à 1310 La Hulpe - Avenue Reine Astrid 92, et ce, à partir de ce jour.

Pour extrait analytique conforme.

HAFSIA Hakim
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).